

Modalités de *paiement*



Nous n'acceptons **plus** les paiements par **chèque bancaire et espèces**.



Paiement en plusieurs fois *via* SIGPAS

Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de régler votre cotisation en **1 fois** ou en **plusieurs fois** via **SIGPAS** (paiement en ligne sécurisé).



Le premier prélèvement, quelle que soit la facilité de paiement ou le nombre de prélèvements choisis, est toujours effectué **au moment de l'inscription**.

Échéancier des prélèvements selon la facilité de paiement choisie

2 FOIS	3 FOIS	5 FOIS
1 À L'INSCRIPTION (au moment de l'inscription) 	1 À L'INSCRIPTION (au moment de l'inscription) 	1 À L'INSCRIPTION (au moment de l'inscription) 
2 OCTOBRE 	2 OCTOBRE 	2 OCTOBRE 
	3 NOVEMBRE 	3 NOVEMBRE 
		4 DÉCEMBRE 
		5 JANVIER 